



Une maison et ses dépendances unifiées sous un manteau de bois

Sur une vaste étendue à l'orée du Val de Loire, les architectes Stanislas Chevreux et Christophe Delestre ont redonné vie à un ancien corps de ferme et à ses dépendances en les unifiant sous un langage commun, le bois.

Implanté à une vingtaine de kilomètres de la Ville de Tours, le petit village d'Ambillou se situe au cœur des landes et des massifs forestiers qui caractérisent les paysages de l'ancienne Touraine. Charmés par ces territoires variés offrant d'innombrables promenades, les commanditaires du projet, passionnés d'équitation, ont racheté les constructions vétustes d'une petite exploitation agricole dans le but de les transformer en résidence secondaire. Organisés autour d'une cour bordée d'un étang, les quatre bâtiments se sont chacun vu attribuer une fonction précise : la maison familiale est installée dans la bâtisse principale, le pavillon des invités prend place dans l'ancien poulailler et les écuries sont établies au sein de la vieille grange. Si son programme reste encore à déterminer, la dernière dépendance a elle aussi fait l'objet d'une rénovation complète pour faciliter une éventuelle reconversion.



L'extension de la maison se joue des pleins et des vides et rompt avec le rythme des ouvertures de la bâtisse existante.



Les lames de peuplier, employées tantôt en couverture, en bardage ou en brise-soleil, distinguent les volumes ajoutés des édifices initiaux.

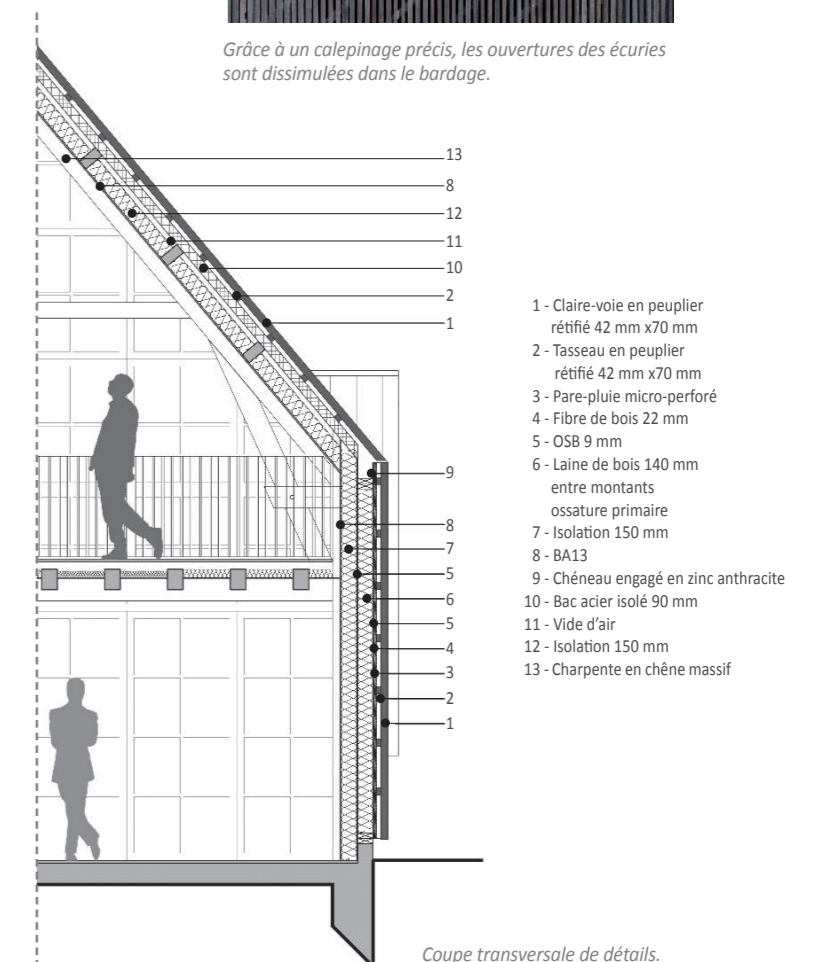


Pour obtenir une enveloppe continue du sol au faîtage, des chêneaux sont engagés sous la toiture.

Afin de respecter le patrimoine rural local, les architectes chargés de la réhabilitation ont imaginé une série d'extensions minutieusement raccordées aux édifices existants. Les parties additionnelles - toutes de bois vêtues, selon la demande du client - dialoguent ainsi avec le style vernaculaire du bâti traditionnel pour l'intégrer sobrement dans son contexte naturel. Profitant des possibilités permises par le PLU, les architectes ont agrandi les édifices à usage d'habitation de la moitié de leur surface environ. Un volume continu au toit à double pente prolonge ainsi le pavillon principal dans sa longueur pour réinterpréter l'archétype de la maison individuelle. La transition est assurée par une jonction en zinc anthracite qui s'oppose à la fois aux vieilles pierres de la construction initiale et au bardage de bois du nouvel espace. La longère réservée aux hôtes de la famille a quant à elle été épaissie d'un mètre sur sa façade sud et d'autant en toiture. Les deux extensions sont recouvertes d'une peau composée de lames de bois de peuplier traité à haute température de 42 cm x 70 cm de section posées à claire voie sur des tasseaux de la même essence. Choisi pour sa résistance aux intempéries et ses reflets dorés et argentés, le matériau employé tantôt en couverture tantôt en bardage génère une continuité entre les constructions. Les écuries s'habillent également de la même résille pour intégrer et camoufler les ouvertures des trois box. Au Nord, les lames s'écartent devant une longue fenêtre bandeau pour cadrer des vues sur la plaine et filtrer la lumière naturelle à travers un jeu d'ombre et de lumière. Des brise-soleil protégeant les façades les plus exposées, notamment le pignon de la résidence orienté au Sud-Ouest, limitent les surchauffes en été. Si les nouvelles structures - murs et charpentes - sont majoritairement composées de bois, le second œuvre fait lui aussi la part belle au matériau : les menuiseries toute hauteur, les parquets et l'escalier desservant la mezzanine de la maison sont en chêne massif. De même, l'accès au logement familial s'effectue par un platelage d'une essence exotique qui s'étend en une terrasse dirigée vers le petit lac.



Grâce à un calepinage précis, les ouvertures des écuries sont dissimulées dans le bardage.



- 1 - Claire-voie en peuplier rétifé 42 mm x70 mm
- 2 - Tasseau en peuplier rétifé 42 mm x70 mm
- 3 - Pare-pluie micro-perforé
- 4 - Fibre de bois 22 mm
- 5 - OSB 9 mm
- 6 - Laine de bois 140 mm entre montants ossature primaire
- 7 - Isolation 150 mm
- 8 - BA13
- 9 - Chéneau engagé en zinc anthracite
- 10 - Bac acier isolé 90 mm
- 11 - Vide d'air
- 12 - Isolation 150 mm
- 13 - Charpente en chêne massif

Coupe transversale de détails.

Maîtrise d'œuvre : **Atelier Chevreux Delestre Architectes (75)** / Maîtrise d'ouvrage : **Privée** / Entreprise bois : **Jérôme Bossy (37)** / Livraison : **2013** / Surface : **258 m² + 86 m² + 104 m² + 264 m² SHON** / Lieu : **Ambillou (37)** / Photos : **Sophie Carles et ACDA.**